

Nom de l'établissement :

ANNEXE I

Lycée Victor Hugo

Adresse :

**110, Simeonovsko Chaussée
1700 SOFIA**

ANNEE SCOLAIRE : 2017-2018

N° D'IDENTIFICATION : **1110001Y**

N° DE SEANCE : **1**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ECOLE**

07/12/2017

A 17h30

ORDRE DU JOUR

- 1. *Présentation, rôle et compétences du Conseil d'Ecole***
- 2. *Bilan de la rentrée scolaire 2017 : structure et effectifs***
- 3. *Projet d'Etablissement :***
 - *Projets et sorties pédagogiques*
 - *Bilan des évaluations diagnostiques CP/CE2*
- 4. *Points divers ajoutés à la demande des parents***
(Rappel : Les points divers sont proposés au Directeur de l'école, soit par courrier soit par email, au plus tard 72 heures avant la tenue du Conseil.)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE

FONCTION	NOM et Prénom	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
MEMBRES DE DROIT					
<i>Siégeant avec voix consultative</i>					
M. le Proviseur du Lycée V. Hugo	MOUREAU Pascal	+			
M. le Directeur Administratif et Financier du lycée V. Hugo	VASSILEV Vassil	+			
M. l'Inspecteur de l'Education Nationale zone ZESE	KEREBEL Philippe			+	
M. le Président du Conseil d'Administration	COTINAUT Philippe			+	
<i>Siégeant avec le droit de vote</i>					
DIRECTEUR	CHAUFFETON Thierry	+			
ENSEIGNANTS	CHATELON Lucile	+			
Professeurs des Ecoles	DOGANOVA Elena	+			
	GUEORGUIEVA Maya	+			
	RAUZY Jean-Claude	+			
	DUBOURG Solène	+			
	MOURIER Pierre-Albéric	+			
	CHAUFFETON Isabelle	+			
	SCHWEISGUTH Matthieu	+			
Professeurs ALEF (Appui Linguistique à l'Enseignement du Français)	GIRAUD-HRANOVA Marie-Peggy	+			
Professeur de langue bulgare	DIMITROVA Ivanina	+			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES	COLLOT Elitsa			+	
	CRESSY Cyril			+	
	DESCHARREAUX Laurent			+	
	GOCHEVA Nevena	+			
	KARAIVANOVA Boyana			+	
	KONSTANTINOVA Kalina	+			
	LOIGEROT Edouard	+			
	MILLER Elena	+			
	ROUSSEAU Aude			+	
	SCIARRA Valentina			+	

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 7 décembre 2017

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h40 par le directeur qui remercie tous les membres de leur présence.

Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 3 juillet 2017

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Lucile CHATELON, enseignante.

Rappel de l'ordre du jour

1. ***Présentation, rôle et compétences du Conseil d'Ecole***
2. ***Bilan de la rentrée scolaire 2017 : structure et effectifs***
3. ***Projet d'Etablissement :***
 - ***Projets et sorties pédagogiques***
 - ***Bilan des évaluations diagnostiques CP/CE2***
4. ***Points divers ajoutés à la demande des parents***

1/ PRESENTATION, RÔLE ET COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ECOLE

A. RÔLE ET COMPETENCES DU CONSEIL D'ECOLE

(Rappel de la Circulaire AEFE n° 1548 du 20/07/2017)

Sont membres de droit :

- **siégeant avec droit de vote :**
 - le directeur d'école,
 - les enseignants de l'école dont au moins un par niveau d'enseignement,
 - les représentants des parents d'élèves dont au moins un par niveau d'enseignement.
- **siégeant avec voix consultative :**
 - le chef d'établissement,
 - le directeur administratif et financier,
 - l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement.

Ses attributions

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.
- Le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;

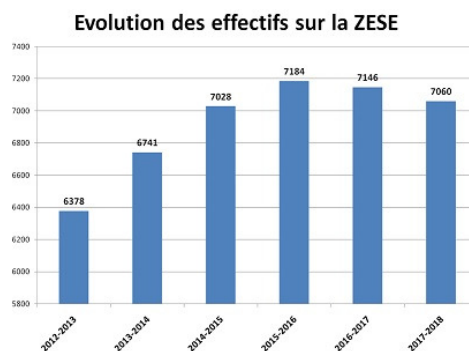
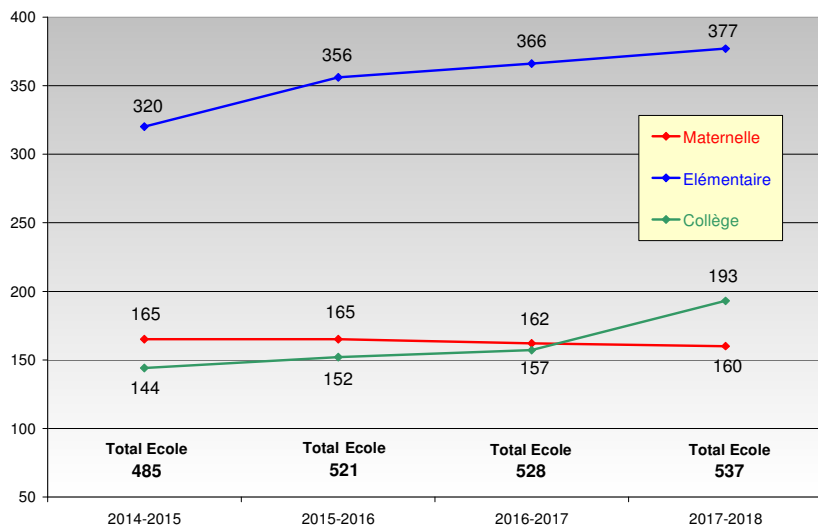
- Le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement.

Le procès-verbal est dressé par le directeur, adopté lors du Conseil d'école suivant, puis consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un premier exemplaire est adressé au Conseil d'établissement et annexé à son procès-verbal et un deuxième est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

2/ BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2017 : STRUCTURE, EFFECTIFS

Evolution des effectifs* (Ecole-Collège) de 2014 à 2018

* Effectifs en fin d'année scolaire



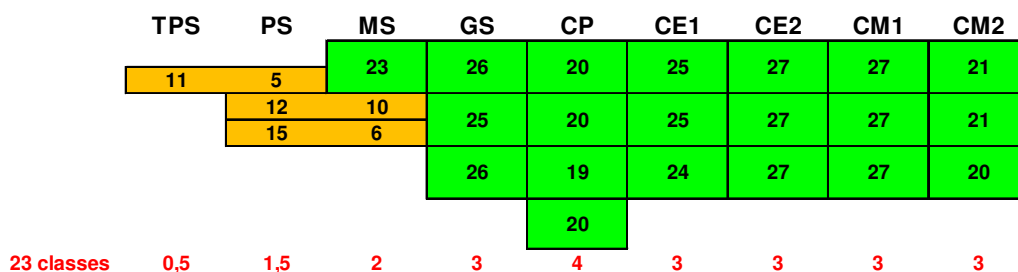
Les effectifs du LVH sont en augmentation constante depuis 4 années ce qui n'est pas en corrélation avec les chiffres de la Zone Europe du Sud Est (ZESE en baisse depuis 2015 : 7184 en 2015 - 7060 en 2017).

Les effectifs du collège connaissent cette année une nette hausse liée à la montée des cohortes de primaire faisant suite aux créations de classes entre 2011 et 2015 en élémentaire. Le cylindrage de trois divisions par niveau, de l'élémentaire à la fin du cycle 4, poursuit son cours et verra à la rentrée prochaine la création d'une nouvelle division en 5^{ème}.

Les effectifs en maternelle restent stables et l'admission de nos plus jeunes élèves, essentiellement bulgarophones, constitue un véritable enjeu sur le plan pédagogique.

Contrairement aux idées reçues, les classes multi âges en maternelle ont très largement fait la preuve de leur efficacité et de leur pertinence sur le plan pédagogique.

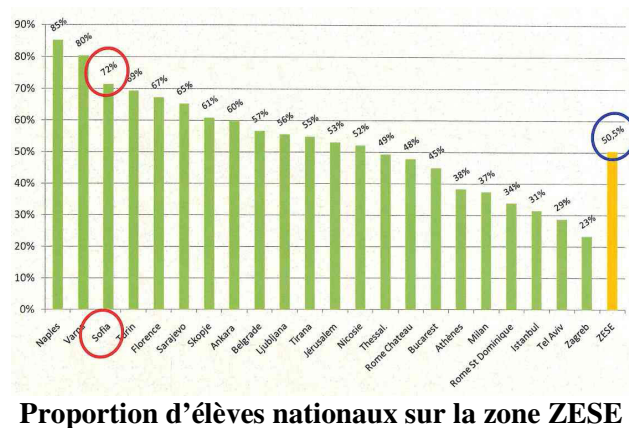
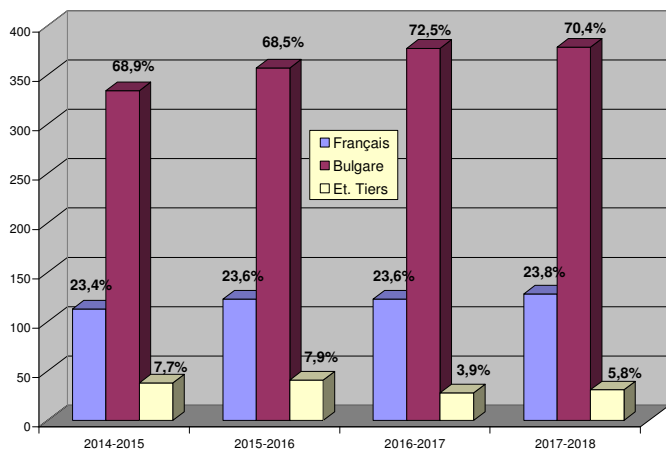
Structure **2017-2018 : 536 élèves**



Nouveaux entrants

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2017-2018	11	32	12	15	17	4	5	6	5	107
2016-2017		32	29	11	11	12	7	5	3	110
2015-2016		37	26	17	11	6	6	2	1	106

Effectifs par nationalité



Proportion d'élèves nationaux sur la zone ZESE

Le pourcentage d'élèves nationaux à Sofia (70,4 %) est nettement supérieur à celui de la zone (50,5%).

Il est prématuré, à cette période de l'année, de se projeter sur la structure 2018-2019. Elle devrait être semblable à celle de cette année. L'organisation des classes du cycle 1 sera déterminée en fonction des nouvelles demandes d'inscriptions.

L'établissement a ouvert, pour la première fois cette année, une classe de TPS "Toute petite section de maternelle". Un bilan de rentrée est présenté par l'enseignante précisant qu'un accueil particulier a été réservé aux nouvelles familles ainsi que la possibilité d'un aménagement du temps scolaire pour nos plus jeunes élèves en début d'année.

3/ PROJET D'ETABLISSEMENT : Sorties pédagogiques et Projets de classes

Rappel : Axes prioritaires du projet d'Etablissement

- Acquérir une bonne maîtrise des langues orales et écrites enseignées au LVH
- Acquérir une culture générale en favorisant l'ouverture vers l'extérieur
- Apprendre à vivre ensemble pour devenir citoyen de demain

Un 4^{ème} axe au service des 3 autres : Développement d'outils pédagogiques mutualisés (numérique...)

A. SORTIES PEDAGOGIQUES

a) Avec nuitées

- **CM2A : Vitosha ou Borovets (dates à définir)**
 - Projet pluridisciplinaire
 - Découverte du milieu montagnard, espace naturel protégé (faune et flore)
 - Orientation, lecture de cartes topographiques
 - Structure d'hébergement : Hôtel Zvesditsa (Vitosha) ou Radinasway (Borovets)
 - Transport Bus
- **CM2B & CM2C : Classe patrimoine en Normandie**
 - **du 22 au 27 avril 2018**
 - Projet pluridisciplinaire
 - Sites stratégiques de la seconde guerre mondiale : plages du débarquement, mémorial de Caen, cimetière américain...
 - Découverte de l'environnement (Mont St Michel), biodiversité et ouverture sur le monde marin (visite port de pêche et commerce)
 - Pratique du char à voile
 - Structure d'hébergement : 14 220 La Grange d'Espins - Agrément Education Nationale
 - Transport en avion et bus
- **Cycle 3 : Olympie « ZE JO » du 14 au 17 mai 2018**
 - Projet zone ZESE qui s'inscrit dans le cadre de l'année de l'Olympisme ;
 - Olympiade regroupant, sur trois jours, 450 élèves scolarisés dans les établissements français de la zone, ayant la langue française en commun ;

- Les délégations participeront à des épreuves sportives, artistiques, quizz de connaissance, et autres joutes oratoires sur le site d'Olympie ;
- Représentation de 30 élèves du cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) à parité filles/garçons ;
- Le Conseil de cycle 3 déterminera en collaboration avec l'enseignant d'EPS du lycée les critères de sélection, qui ne seront pas exclusivement sportifs.
- Transport avion et bus

Pour ces sorties avec nuitées, le directeur rappelle les différentes phases d'élaboration de tels projets : réunions d'informations avec les familles, dossier pédagogique soumis à la validation des tutelles.

b) Sans nuitées (liste non exhaustive)

<i>Cycle 1</i>	<i>Cycle 2</i>	<i>Cycle 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Dendrarium et parc Sud - Fabrique de chaussures (<i>Kolev</i>) - Production d'un livre (<i>Imprimerie Pulsio</i>) - Sortie à la ferme - Opéra et Théâtre - Zoo 	<ul style="list-style-type: none"> - Accrobranches - Musée archéologique - Musée scientifique (<i>Muzeïko</i>) - Basilique Sainte Sophie - Visite d'une boulangerie - Opéra et Théâtre - Vitosha 	<ul style="list-style-type: none"> - Musée national d'histoire - Centre ville de Sofia - Vitosha

Toutes ces sorties inscrites dans les axes du projet d'Etablissement sont bien évidemment conditionnées par l'approbation du budget par le Conseil d'Administration.

Les sorties scolaires sont nombreuses. Elles font vivre le projet d'établissement et sont en relation avec les projets de classes. Elles s'inscrivent dans le parcours de l'élève, tout au long de sa scolarité, en lien avec les apprentissages et dans un souci de complémentarité, de progressivité et de cohérence.

C'est en ce sens qu'il convient d'observer l'organisation et la plus-value de ces sorties plutôt qu'en nombre de sorties par classe.

B. PROJETS DE CLASSE

Le tableau, ci-dessous, présente bon nombre des projets qui sont ou seront menés dans les classes tout au long de cette année scolaire. La liste n'est pas exhaustive.

Certains de ces projets sont présentés par les enseignants présents.

• **Ciné Sofia**

Ce projet soutenu par l'AEFE et relayé dans les écoles de la zone par le bureau de l'Inspection et les établissements bulgares à sections francophones est un festival de courts métrages qui a vu le jour en 2012. Initié par l'équipe enseignante du lycée français Victor Hugo, il a pour objectif de promouvoir l'éducation à l'image dans de nombreux pays de l'Europe du Sud-Est et permettre aux élèves participants de se familiariser avec le cinéma comme langage et forme d'art visuel.

Ce festival connaît un véritable temps fort au mois de juin lorsque sont présentés devant plus de 450 spectateurs dans la salle du cinéma Lumière (NDK) les différents courts métrages réalisés, ici et là, dans les établissements de la zone et primés par un jury de professionnels.

La réussite de ce projet a suscité, en 2014, l'intérêt de TV5 Monde qui a réalisé un reportage sur l'évènement. Cette année, cette 6^{ème} édition porte sur « le très court ». De nombreux courts métrages seront créés par les élèves des différentes classes.

Deux semaines intitulées « 5 courts-5 jours » (Novembre et Mars) sont consacrées au visionnement de films d'animation.

Des temps de formation sont proposés dans le cadre de ce projet permettant aux collègues de se lancer dans la création avec leurs élèves.

AXE <i>Maîtrise des langues</i>	AXE <i>Apprendre à vivre ensemble pour devenir citoyen</i>	AXE <i>Acquérir une culture générale en favorisant l'ouverture vers l'extérieur</i>	Observations
3 Classes transplantées CM2 (PEAC) Olympiades Olympie			30 élèves cycle 3
		Ateliers de pratiques artistiques et culturelles (PEAC) : <i>Danse - Théâtre</i>	7 classes du cycle 1
		Observation saisonnière du monde vivant	7 classes du cycle 1
		Découverte de la production d'un livre et d'une fabrique de chaussures	MS - GS
		Ateliers de pratiques artistiques et culturelles (PEAC) : <i>Street Art - Sculpture - Marionnettes</i>	CP (Périodes 3 et 4)
		Ateliers de pratiques artistiques et culturelles (PEAC) : <i>Musée scientifique – Opéra - Etude comparée du patrimoine culturel et historique (F/B) – Patrimoine culturel Sofia</i>	3 classes CE1 3 classes CE2 - 3 classes CM1 (Mai- Juin 2018)
		<i>Cin' Ed</i> (PEAC)	Partenariat IFB
		Conseil des Elèves	6 classes Cycle 3
Entraînement à la lecture ELSA			1 classe CM2 - Projet d'harmonisation cycle 3
Prix Incorruptibles 2018			15 classes Cycles 1, 2, 3
Rallye Vocabulaire			De la GS au CM2 (ALEF)
		"Vivre ensemble & Hygiène de vie"	Tous cycles - Intervention Service de santé scolaire
Concours d'écriture "Mon beau pays"			Tous cycles
La quinzaine des mathématiques			6 classes de CM2-6ème
		La Grande lessive (PEAC)	Toutes les classes Partenariat IFB – Ecoles bulgares
Castor Informatique			6 classes cycle 3
Kangourou des maths			6 classes cycles 2 et 3
Défi Lecture			Du CP au CM2 (ALEF)
Ciné Sofia (zone)			18 classes + collège + lycée Inter degrés Ecoles de : Bucarest – Athènes – Skopje – Turin

- **"Vivre ensemble & Hygiène de vie" En collaboration avec le Service de santé scolaire.**

Les thèmes choisis seront :

Cycle 1 : Hygiène du quotidien et prévention des dangers domestiques ;

Cycle 2 : Hygiène corporelle et sommeil (CP) - Hygiène dentaire (CE1) - Sommeil et activité physique à des fins de santé (CE2) ;

Cycle 3 : Apprendre à porter secours.

- **"Conseil des élèves" : CMI-CM2**

Initié par l'équipe enseignante du cycle 3, le conseil des élèves est un outil qui permet d'installer entre les élèves un espace de débat, d'expression libre, de suggestion, de décision sur des projets en relation avec la vie de leur école. Il permet de faire vivre une expérience démocratique tout en contribuant à l'amélioration du climat scolaire. La 1^{ère} réunion s'est tenue le 23 novembre 2017. Les sujets de réflexion retenus par les élèves sont les suivants : la sécurité, l'hygiène, l'environnement, l'animation et la restauration scolaire.

• **Certifications en langues**

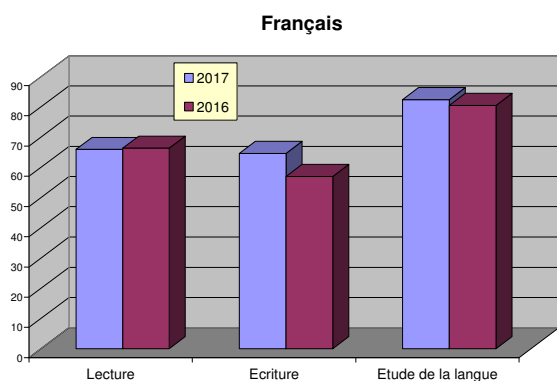


LES CERTIFICATIONS EN LANGUES AU LYCEE VICTOR HUGO DE SOFIA										
FRANÇAIS (DELF)	CE1 Prim A1		CM1 Prim A2		6 ^{ème} B1				2 ^{de} B2	
BULGARE				CM2 A1				3 ^{ème} A1-A2		
ANGLAIS		CE2 SI/Mv/FI				6 ^{ème} KET/PET A2/B1		6 ^{ème} PET/FCE B1/B2		1 ^{ère} FCE/CAE B2/C1
ESP 2 ALL 2									2 ^{de} A2-B1	1 ^{ère} B2 *
ALL1								3 ^{me} A2		1 ^{ere} B1/A2

* 2018

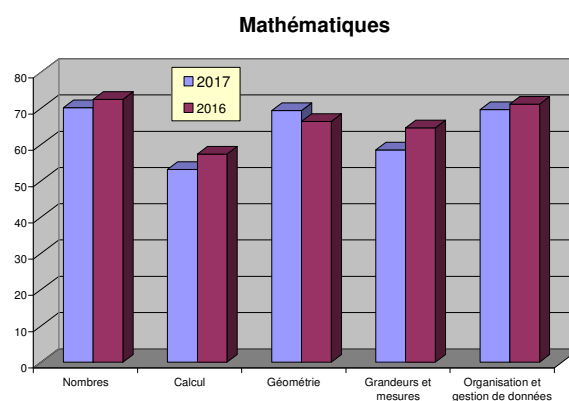
• **Bilan des évaluations diagnostiques CP/CE2**

EVALUATIONS - CE2 (81 élèves)



% de réussites

- Lycée Victor Hugo : 2016 : 67% - 2017 : 71%
- Zone ZESE (403 élèves) : 2017 : 70%



% de réussites

- Lycée Victor Hugo : 2016 : 66% - 2017 : 64%
- Zone ZESE (403 élèves) : 2017 : 67%

Ces résultats sont en adéquation avec les résultats globaux de la zone ZESE.

Ils montrent une légère baisse en mathématiques en "Calcul" et "Grandeurs et mesures" par rapport à 2016.

En revanche, les résultats en français dans les domaines de "Ecriture" et de "Etude de la langue" sont supérieurs à ceux de l'année précédente.

Ces évaluations restent des indicateurs pour l'équipe pédagogique qui grâce aux applications de saisie peut avoir une analyse compétence par compétence, élève par élève.

EVALUATIONS - CP (81 élèves)

	Lycée Victor Hugo	Zone ZESE (769 élèves)
Mathématiques	78,06 %	77,87 %
Français	71,52 %	73,18 %

➤ **Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers en maîtrise de la langue française : présentation du dispositif ALEF**

- Action massée au CP des 4 enseignants ALEF (Appui Linguistique pour l'Enseignement du Français)
- Suivi des cohortes CP dans les classes de CE1 et CE2
- Ateliers en GS (Langage & Phonologie)
- Interventions ciblées au cycle 3

4/ POINTS DIVERS AJOUTES A LA DEMANDE DES PARENTS

1/ Comment intégrer l'université Bulgare pour nos élèves après l'obtention du baccalauréat au Lycée Victor Hugo ?

Le diplôme du baccalauréat français est reconnu en Bulgarie dans les universités publiques. Certaines universités privées demandent une lettre de recommandation justifiant le cursus de l'élève. L'attaché de coopération universitaire constitue une personne ressource dans ce domaine et peut également accompagner les dossiers de nos élèves.

2/ Les effectifs de certaines classes sont élevés cette année (6 classes de 27 élèves). Les parents souhaitent comprendre les raisons et font part de leurs inquiétudes sur la qualité d'enseignement sachant que plus de 70% des élèves sont bulgarophones. Planifiez-vous de créer des classes supplémentaires pour ces niveaux en question l'année prochaine ?

L'établissement a, il est vrai, connu des effectifs moins importants.

Ils ne sont pas pour autant démesurés et feraient, dans certaines zones du réseau, des envieux.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un choix délibéré mais ces effectifs sont le fruit d'une démographie croissante, des ouvertures successives de nouvelles classes (1 en 2011 – 2 en 2012 – 1 en 2014 – 1 en 2015) et de la montée logique des cohortes depuis quelques années. Les effectifs en 5^{ème} aujourd'hui (26 et 27) en témoignent. Le cylindrage de trois divisions par niveau se traduira à la prochaine rentrée, par la création d'une troisième division en 5^{ème}.

En relation avec les nouvelles directives du ministère concernant les effectifs des classes de CP, un effort important a été fait, ici, localement avec la création de 4 classes de CP à effectif limité.

Enfin, le Directeur Administratif et Financier précise qu'une 17^{ème} classe a été budgétée au primaire pour la rentrée 2018. Les mouvements (Moyenne des départs-arrivées = -4,79%) permettront de fixer la structure en juin 2018.

3/ Il paraît que certains professeurs remplaçants n'ont pas un niveau suffisamment bon en français. Comment cette problématique est-elle gérée ?

Le Directeur, afin d'enlever tout doute sur les « Il paraît » invite les représentants de parents à venir le rencontrer pour recueillir l'information à la source.

Depuis la rentrée 2017, l'établissement a fait le choix de recruter une enseignante remplaçante à temps plein pour palier aux absences ponctuelles et permettre le remplacement des enseignant(e)s qui participent aux actions proposées dans le cadre du Plan de Formation de la zone ZESE.

Cette enseignante bénéficie d'un accompagnement pédagogique à deux niveaux :

- 1^{er} niveau : pilotage du Bureau de l'Inspection dans le cadre du Plan Régional de Formation de la zone : cette enseignante a bénéficié en septembre dernier d'un stage de formation à Bucarest en compagnie de tous les nouveaux entrants dans le métier des établissements de la zone.

- 2^{ème} niveau : Plusieurs enseignants expérimentés de l'école, assurent sur la base du volontariat un tutorat de proximité. Cet étayage de proximité prend la forme d'un accompagnement personnalisé, en situation : prise en main du groupe classe, outillage pédagogique, relation pédagogique...

Le directeur remercie les collègues pour leur contribution précieuse dans ce dispositif de tutorat.

4/ De manière générale et suite au courrier de la semaine dernière concernant les comportements déplacés de certains enfants dans le transport scolaire, des actions vont-elles être entreprises pour rappeler la place du respect dans l'établissement ?

Le directeur précise aux parents que par leur appel à la modération, ils soutiennent le souci de toute l'équipe pédagogique d'éviter que le climat de détente et de respect au sein de cet établissement ne se détériore.

L'équipe pédagogique se mobilise pour développer chez nos élèves les valeurs essentielles de civisme, de respect et de citoyenneté. Cela rentre dans le cadre des enseignements.

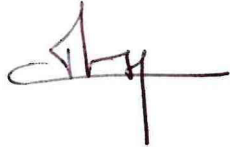
Nombre d'actions ont déjà été entreprises dans ce sens, suivi des élèves connaissant des difficultés comportementales, mise en œuvre d'activités pédagogiques visant à favoriser le respect mutuel, Conseil des élèves. Cependant, l'école ne peut garantir en ses murs l'absence de paroles ou gestes violents, insupportables bien qu'heureusement rares. Les difficultés d'un établissement scolaire ne sont que le reflet d'attitudes développées à l'extérieur et partagées entre enfants à l'école. L'école assume, de son côté, ses responsabilités sans complaisance ou faiblesse et sans influence extérieure. Sa stratégie privilégie les actes d'éducation, de sensibilisation et de sanction quand nécessaire envers les élèves ; à une organisation qui préviendrait tous les risques au détriment de l'éducation des comportements.

5/ Les parents (et par conséquent les enfants) ne semblent pas tous logés à la même enseigne concernant les déplacements au sein de l'établissement, certains ayant droit d'accompagner ou de récupérer leurs enfants directement en classe alors que d'autres se voient refuser l'accès.

Cette question concerne essentiellement l'accès à l'école maternelle. Le directeur précise la nécessité de « toletter » et d'actualiser le règlement intérieur afin d'assurer des conditions d'accueil et de sécurité communes à toute la communauté éducative. Le directeur souhaite réunir un groupe de travail regroupant des représentants de parents, d'enseignants, Asem... pour entreprendre ce chantier avant de le soumettre à l'approbation des différentes instances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.

Le secrétaire de séance



Le directeur d'école

